



FORMULAIRE C (autres formations) ADHÉSION ANNÉE :

Formations / diplômes autres que : les diplômes européens d'un pays représenté à l'ECCO. Pour la France autres diplômes que : MST/Master Paris I, INP/IFROA, Écoles d'Art d'Avignon et de Tours *

Merci de remplir ce formulaire avec précision et de manière très **lisible**.

Informations personnelles

NOM Prénom

Date de naissance

Adresse de correspondance pour la FFCR :

Code postal Ville Pays

Adresse pour l'annuaire (si différente)

Code postal Ville Pays

Tél. Mobile Tél. Professionnel fixe

Courriel : site : http://

Informations professionnelles

SPECIALITE(S) (intitulé personnalisé) :

Formation(s)** ①

.....Diplôme oui non - Année

②

.....Diplôme oui non - Année

Nature de l'activité (artisan, prof. libérale, salarié...) :

Habilitation DMF : oui non

CLASSEMENT SPECIALITES

(cocher 2 cases maximum) :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Art et documents graphiques | <input type="checkbox"/> Métaux | <input type="checkbox"/> Peinture |
| <input type="checkbox"/> Art et matériaux contemporains | <input type="checkbox"/> Mobilier et objets en bois | <input type="checkbox"/> Peinture murale |
| <input type="checkbox"/> Audiovisuel | <input type="checkbox"/> Naturalia et collections d'histoire naturelle | <input type="checkbox"/> Photographie |
| <input type="checkbox"/> Céramique, verre et matériaux apparentés | <input type="checkbox"/> Objets archéologiques | <input type="checkbox"/> Sculpture |
| <input type="checkbox"/> Cuir et peau | <input type="checkbox"/> Objets ethnographiques | <input type="checkbox"/> Textile |
| <input type="checkbox"/> Livre | <input type="checkbox"/> Patrimoine scientifique et technique, patrimoine industriel | <input type="checkbox"/> Vitrail |

CONSERVATION PREVENTIVE : Diplôme de Master (ou DESS) conservation prév. Paris I oui non

Pratique de la cons. prév. dans votre spécialité ci-dessus: oui non

Consultant(e) en cons. préventive oui non

J'accepte que les informations données par moi figurent dans le fichier informatique et dans les publications imprimées et Internet de la Fédération Française des professionnels de la Conservation-Restauration.

Je n'accepte pas. Pour les adhérents, ne figureront alors dans l'annuaire que les nom, prénom et diplôme.

Nom, prénom, date et signature :

MERCI DE NE PAS ENVOYER LE PAIEMENT DE VOTRE COTISATION avant acceptation de votre dossier par le conseil d'administration

Le formulaire d'adhésion rempli ainsi que le dossier complet sont à envoyer par voie électronique à l'adresse contact@ffcr.fr

*Voir pages 4/5 les critères d'admission des non diplômés définis par les statuts (article 6. Admission).

** N'indiquer que la formation la plus diplômante dans un même cursus.

Conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD), nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser nos informations. Vos données personnelles seront utilisées pour vous envoyer lettres d'informations et nouvelles professionnelles de la FFCR, pour les adhérents les coordonnées figureront dans l'annuaire en ligne, de même que les nom et prénom dans la liste des diplômés pour ceux qui sont concernés. Vos coordonnées professionnelles pourront être transmis à des commanditaires (musées, clients...). Les autres données (p. 2 et suivantes) sont destinées à un usage exclusivement interne à la FFCR à des vues de statistique et de recensement professionnel ; elles ne seront pas utilisées nominativement. Vous avez la possibilité de modifier totalement ou partiellement ces données ou de vous désinscrire, sur simple demande par email à l'adresse contact@ffcr.fr

Date de début d'exercice

Code APE NACE

SALARIE

- d'une association
- du service public
- d'un atelier privé
- de type portage
- coopérative d'activité/SCOP
- autre

si autre, précisez :

INDEPENDANT

NATURE DE L'ACTIVITE

- artisan
- artiste
- profession libérale
- autre

STATUT JURIDIQUE

- association
- entreprise individuelle
- auto/micro-entreprise
- EURL
- EURL
- SA
- SARL
- SAS
- SASU
- SAU
- autre

TRAVAILLEZ-VOUS?

- seul (en nom propre) soit : %
- en co-traitance %
- en sous traitance %
- avec d'autres salariés %

LIEU DE TRAVAIL

- atelier personnel
- atelier partagé
- atelier prêté
- atelier public
- dans les musées
- locaux de l'Etat
- sur sites
- autre

si autre, précisez :

SUR DES BIENS CULTURELS : PRIVES

- artistes
- associations de biens privées
- assureurs
- encadreurs
- évêchés, diocèses...
- experts
- fondations
- galeries, antiques
- musées privés

PUBLICS

- archives
- armée
- bibliothèques, artothèques
- BNF
- collectivités territoriales
- églises
- FNAC
- FRAC
- monuments inscrits
- monuments historiques
- monuments non protégés
- particuliers/collectionneurs
- patrimoine d'entreprises
- salles des ventes
- municipalités
- musées de France
- musées étrangers
- musées non classés et contrôlés
- musées nationaux
- musées de la ville de Paris
- Sénat, assemblée nationale
- services archéologiques
- autres biens publics

ÊTES-VOUS MEMBRE D'UNE OU PLUSIEURS ASSOCIATION PROFESSIONNELLE?

association internationale oui non lesquelles ?

association nationale oui non lesquelles ?

ASSISTEZ-VOUS A DES COLLOQUES PROFESSIONNELS?

oui non précisez

SUIVEZ-VOUS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

oui non

PUBLICATIONS OU RECHERCHES EFFECTUEES

oui non précisez

hors mémoire dans le cadre d'un diplôme

VOUS ARRIVE-T-IL D'ENSEIGNER ?

1. pour la formation initiale : oui non Ecole d'Avignon (ESA) INP conservateurs master pro CRBC Paris 1
- Ecole de Tours (ESBAT) INP restaurateurs autre
- Ecole du Louvre master conservation préventive Paris 1

si autre, précisez :

2. pour la formation professionnelle oui non pour quel(s) organisme(s) :

3. prenez-vous des stagiaires ? oui non

INFORMATIQUE ET MATERIEL MAC WINDOWS LINUX

La cotisation est **annuelle** et **calendaire** (valable un an du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année). Les cotisations pour l'année N peuvent être envoyées du 1^{er} novembre N-1 jusqu' au 1^{er} juillet N, elles seront valides jusqu' en décembre de l'année N. Toute inscription reçue après le 1er juillet ne deviendra effective qu' au 1er janvier de l'année suivante. **Il est plus avantageux pour vous de cotiser en début d'année** afin de bénéficier le plus longtemps possible des envois aux adhérents.

La cotisation est **déductible des frais professionnels**.

Tarifs à compter du 1/1/2016 (vote de l'assemblée générale 2015)

- Membre bienfaiteur : > 200 €

- Membre actif : 200 €

- Membre actif professionnel en difficulté (revenus : bénéfice/traitement annuel <12.000€) : 130 €

(pour en bénéficier, envoyez votre adhésion par courrier, accompagnée d' une **déclaration sur l'honneur** mentionnant que votre bénéfice/traitement est <12.000€ par an)

- Salarié (dont l'entreprise ne prend pas en charge l'adhésion ET qui ne peut la déduire de ses frais professionnels) : 130 €

- Jeune professionnel : 100 € (les 3 années calendaires suivant celle du diplôme)

- Membre associé étudiant : 30€

(adhésion gratuite pour les étudiants membres d' une association étudiante : AEAE, Arset, Icosaedre, Fil à Fil. Joindre une attestation d'adhésion à l'association étudiante. Formulaire en ligne [C]).

- Membre associé retraité : 30€

Envoyez votre cotisation à l'adresse : FFCR – 21 rue d' Annam 75020 Paris

Paiement en 2 fois :

Vous pouvez si vous le souhaitez, payer votre adhésion en deux fois (par chèque uniquement) : nous adresser dans ce cas les 2 chèques avec au dos, le mois souhaité d'encaissement pour chacun (jusqu'en octobre de l'année d'adhésion, inclus). NB. Nous ne pouvons en revanche, vous garantir une date précise d'encaissement dans le mois indiqué - merci de votre compréhension.



Article 6. des statuts – admission des membres actifs (extraits)

(votés par l'assemblée générale du 29 mars 2010)

6.1. Une candidature ne peut être qu'individuelle.

6.2 Toute personne diplômée de l'une des quatre formations mentionnées ci-dessous est admise, sauf en cas de radiation antérieure (article 7) :

- Université Paris 1, conservation-restauration des biens culturels, Master, anciennement Maîtrise de Sciences et Techniques (MST) ;

- Institut national du patrimoine (INP), département des restaurateurs,

anciennement Institut Français des Restaurateurs des Œuvres d'Art et Institut de Formation des Restaurateurs d'Œuvres d'Art (IFROA) ;

- École Supérieure d'Art d'Avignon (ESAA), conservation-restauration d'œuvres peintes ;

- École Supérieure des Beaux-Arts de Tours (ESBAT), conservation-restauration des œuvres sculptées.

Le candidat fournit une copie de son diplôme avec le formulaire d'adhésion et le paiement de la cotisation.

Toute autre candidature est examinée par la commission adhésion-radiation et les admissions sont votées par le conseil d'administration.

6.3. La commission adhésion-radiation

6.3.1. La commission est constituée de quatre à sept membres actifs élus par l'assemblée générale pour un mandat de deux ans renouvelable au maximum deux fois. Elle a pour rôle d'instruire les dossiers d'adhésion et de radiation, et de soumettre son rapport au vote du conseil d'administration.

Elle ne peut comprendre que deux membres du conseil d'administration. Ces derniers ne participent pas aux votes décisionnaires des admissions et des radiations.

6.3.2. La commission se prononce sur le contenu des dossiers relevant des articles 6.4 et 6.5. Elle remet son avis au conseil d'administration qui vote pour ou contre l'adhésion du candidat.

(...)6.5. Procédure d'adhésion 2

Elle est destinée aux conservateurs-restaurateurs de toutes disciplines **en activité depuis au moins six ans** (hors périodes d'apprentissage), ne possédant pas un diplôme spécialisé en conservation-restauration tel que mentionné à l'article 6.2. et ne pouvant avoir recours à la procédure d'admission de l'article 6.4.

Leur candidature est examinée par la commission adhésion-radiation conformément aux critères définis ci-dessous.

Cette procédure concerne également tout membre ayant été radié (article 7), et souhaitant redevenir membre.

6.5.1. Acte de candidature

Lorsqu'un candidat souhaite devenir membre de la FFCR, il reçoit un texte lui expliquant la procédure d'admission ainsi que les critères d'évaluation.

À la suite de toute demande d'adhésion, le candidat reçoit les pièces suivantes :

1. un recueil des textes historiques définissant la profession :

- Charte de Venise, 1964 ;

- Code de déontologie de l'ECCO ;

- « Conservateur-restaurateur : une définition de la profession » ICOM 1984 ;

- « Protection du Patrimoine culturel : vers un profil européen du conservateur-restaurateur de biens culturels » Colloque de Pavie, octobre 1997 ;

2. un formulaire d'adhésion ;

3. un document d'aide à la constitution du dossier.



6.5.2. Dossier d'adhésion : pièces à fournir par le candidat

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé indiquant :
 - * les œuvres et types de traitement effectués à titre personnel,
 - * pour les restaurations réalisées dans le cadre d'un salariat, d'une sous-traitance ou collaboration, des précisions concernant son rôle et sa marge d'autonomie,
 - * les stages effectués (durée, interventions pratiquées, techniques apprises) avec leur certificat,
 - * les diplômes obtenus (niveau, durée et contenu du cursus) ;
- trois dossiers complets de restauration ;
- une attestation sur l'honneur, certifiant que le postulant est bien l'auteur des documents et que les informations données sont sincères et véritables.

Le candidat peut fournir, s'il le souhaite, tout autre document qui rende compte de son activité (fiche d'intervention, étude, recherche, publication...)

Ces documents sont strictement confidentiels et seront restitués après lecture.

6.5.3. Un candidat dont la candidature n'a pas été acceptée, peut se représenter.



Dossier d'adhésion :

rappel des pièces à fournir par le candidat

Les dossiers doivent désormais être fournis et envoyés sous forme électronique (décision du conseil d'administration de juin 2015)

1 une lettre de motivation

2 un C.V. détaillé indiquant :

- les œuvres et types de traitement effectués à titre personnel ;
- pour les restaurations réalisées dans le cadre d'un salariat, d'une sous-traitance ou collaboration, de préciser son rôle et sa marge d'autonomie ;
- les stages (durée, interventions pratiquées, techniques apprises) avec leur certificats ;
- les diplômes (niveau, durée et contenu du cursus).

3 trois dossiers de restauration.

Nous avons mis au point la fiche conseil ci-jointe qui propose un contenu type de dossier de conservation-restauration. *Attention : ce document n'a pour but que de fournir une aide à la rédaction à tous ceux qui le souhaiteraient ; il ne constitue en aucun cas une contrainte formelle.*

Les dossiers fournis ne doivent pas être anciens de plus de 5 ans (décision du conseil d'administration, février 2006). Ces documents seront traités comme strictement confidentiels et seront détruits après lecture

4 une attestation sur l'honneur, certifiant que le postulant est bien l'auteur des documents et que les informations données sont sincères et véritables.

Modèle :

Je, soussigné(e) certifie être l'auteur des documents du dossier ci-joint de candidature à la FFCR, et que les informations données sont sincères et véritables. Fait le à

Signature

5 le formulaire d'adhésion de l'année, rempli par vos soins

6 Tout document qui vous semble utile à l'examen de votre dossier et rende compte de votre activité (fiche d'intervention, étude, recherche, publication, diplômes, lettre de recommandation d'un membre de la FFCR, dossier de restauration plus ancien mais particulièrement important, etc.).